

**Termes de référence pour l'évaluation de l'intégration de l'approche genre et budget sensible au genre dans le programme de développement régional 2022-2027 de la RÉGION MARRAKECH SAFI**

**Date de Publication : 10 juillet 2023**

**Date limite d'envoi des candidatures : 28 Juillet 2023**

## **1. Contexte**

Le Maroc s'est engagé à lutter contre les discriminations et les violences basées sur le genre en ratifiant des conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et son Protocole Facultatif, ainsi qu'en s'engageant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cet engagement s'est traduit par la mise en place de politiques, de stratégies et de mécanismes visant à promouvoir les droits humains des femmes et à intégrer progressivement l'égalité entre les sexes dans tous les domaines.

Ces avancées ont été couronnées au niveau normatif par une nouvelle constitution qui consacre, dans son article 19 l'égalité entre les hommes et les femmes plaçant l'émancipation de la femme au plus haut de la hiérarchie des normes du droit national en cohérence avec le dispositif normatif international des Droits Humains.

Malgré ces efforts en matière des droits des femmes et de lutte contre les discriminations basées sur le genre, le champ des politiques publiques et territoriales enregistre des insuffisances en matière de lutte contre des inégalités envers les femmes et mets en évidence des limites du champs de leurs interventions.

L'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre dans le Plan de développement régional 2022-2027 de la région Marrakech Safi au Maroc revêt une importance capitale pour promouvoir l'égalité entre les sexes, la justice sociale et le développement durable. L'évaluation que souhaite réaliser la FLDF va contribuer à la réalisation de ces objectifs en identifiant les domaines où des actions spécifiques doivent être entreprises pour renforcer l'inclusion des femmes et des filles dans les politiques et programmes de développement.

Tout d'abord, il est essentiel de comprendre ce que signifie l'approche genre et le budget sensible au genre. L'approche genre considère les rôles, les responsabilités et les besoins spécifiques des femmes et des filles. Elle vise à remédier aux inégalités de genre en identifiant et en adressant les disparités existantes. Le budget sensible au genre, quant à lui, consiste à

analyser comment les ressources sont allouées en tenant compte des besoins et des priorités spécifiques des femmes et des hommes.

En intégrant ces approches dans le plan de développement régional, il devient possible de créer des politiques et des programmes qui favorisent l'autonomisation des femmes, réduisent les écarts de genre et contribuent à l'élimination de la discrimination et des stéréotypes de genre. Voici quelques raisons clés pour lesquelles l'évaluation de cette intégration est si importante :

1. Promotion de l'égalité entre les sexes : L'évaluation permet de mesurer dans quelle mesure le programme de développement prend en compte les besoins et les aspirations des femmes. Cela contribue à garantir que les femmes bénéficient des mêmes opportunités que les hommes et que leurs droits fondamentaux sont respectés.
2. Renforcement de la participation des femmes : L'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre favorise la participation active des femmes à tous les niveaux de décision. Cela inclut leur implication dans l'élaboration des politiques, la planification des projets et la prise de décisions importantes. La participation des femmes est essentielle pour garantir des solutions durables et adaptées aux besoins de la communauté.
3. Réduction des inégalités : L'évaluation de l'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre permet d'identifier les inégalités existantes et les obstacles auxquels les femmes sont confrontées dans la région. Cela permet de concevoir des stratégies ciblées pour les réduire et créer des opportunités équitables pour toutes et tous.
4. Amélioration de la planification et de la budgétisation : L'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre facilite une meilleure planification et budgétisation des ressources en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes. Cela permet d'allouer les ressources de manière plus efficace et équitable, maximisant ainsi l'impact des investissements en faveur du développement régional.
5. Renforcement de la résilience et de la durabilité : En intégrant l'approche genre et le budget sensible au genre, le Plan de développement régional favorise la résilience et la durabilité.

### **Objectif de la consultation**

Le projet Ajyal Égalité est un programme régional financé par l'Agence Française de Développement (AFD) qui vise à renforcer la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes en Algérie, en Libye, au Maroc et en Tunisie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, piloté par Expertise France, le projet aura pour but d'appuyer les acteurs de la société civile dans chacun des 4 pays d'intervention dans leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes sur les plans locaux, nationaux et régionaux.

Afin de répondre aux besoins de la mise en œuvre du projet « YEH ! Pour des politiques territoriales égalitaires », initiative de la Fédération des Ligues des droits des femmes région Marrakech Safi, la FLDF lance cet appel de consultation afin de solliciter l'appui d'un expert.e pour élaborer une évaluation sur le degrés de l'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre dans le PDR et qui aura pour objectif :

1. Identifier les lacunes et les obstacles : L'évaluation vise à identifier les lacunes dans l'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre dans le plan régional. Cela permet de mettre en évidence les domaines où des actions supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'inclusion.
2. Évaluer l'efficacité de la politique régionale et du programme existant : L'évaluation permet de déterminer si le programme actuel prend effectivement en compte les besoins et les aspirations des femmes, et s'il contribue à la réduction des inégalités de genre. Cela permet d'identifier les bonnes pratiques et les domaines d'amélioration.
3. Mesurer l'impact des actions entreprises : L'évaluation vise à mesurer l'impact des actions entreprises pour intégrer l'approche genre et le budget sensible au genre dans le plan régional, si le PDR a été réalisé en concertation avec les acteurs locaux. Cela permet de déterminer si les mesures prises ont eu des résultats positifs en termes d'autonomisation des femmes, de réduction des inégalités de genre et de développement inclusif.
4. Identifier les besoins spécifiques des femmes : L'évaluation permet de mettre en évidence les besoins spécifiques des femmes, des filles dans la région. Cela peut inclure l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, aux services sociaux, à la participation politique, et d'autres domaines clés. Ces informations sont essentielles pour orienter les politiques et les programmes futurs.
5. Recommander des actions concrètes : L'évaluation vise à formuler des recommandations spécifiques pour améliorer l'intégration de l'approche genre et du budget sensible au genre dans le plan régional. Ces recommandations peuvent inclure des mesures visant à renforcer la participation des femmes, à éliminer les obstacles à leur autonomisation, à promouvoir l'égalité des chances, à renforcer les capacités institutionnelles, et à allouer les ressources de manière plus équitable.

### **Cette consultation devra aboutir à :**

- Une évaluation du programme de développement régional actuel de la région Marrakech Safi.
- L'élaboration d'une grille des besoins des femmes dans tous les secteurs à savoir la santé, l'éducation, l'économie, la vie politique, les services sociaux, l'environnement et l'emploi.
- Les recommandations des actions concrètes à entreprendre pour adopter l'approche genre et un budget sensible au genre dans le PDR Marrakech Safi.

### **2. Durée de la prestation**

La prestation commencera en **Juillet 2023** et s'étalera jusqu'au **30 Octobre 2023**. Elle sera répartie comme suit :

- Une évaluation du programme de développement régional actuel de la région marrakech safi. (1 mois).
- L'élaboration d'une grille des besoins des femmes dans tous les secteurs à savoir: la santé, l'éducation, l'économie, la vie politique, l'emploi, les services sociaux, l'environnement. (1 mois).
- Préparation des recommandations des actions concrètes à entreprendre pour adopter l'approche genre et un budget sensible au genre dans le PDR Marrakech Safi. (1 mois).

### **3. Livrables et rendus**

Les livrables prévus dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

Livrable 1 : Une Note méthodologique mixte ; qualitative et quantitative de l'évaluation du degré de l'intégration de l'approche genre et le budget sensible au genre dans le programme de développement région Marrakech Safi année 2022-2027.

Livrable 2 : Un document d'analyse du PDR, avec une lecture approfondie, mentionnant les entretiens et les focus groupe avec les parties prenantes.

Livrable 3 : Une Présentation des résultats préliminaires de l'état des lieux ;

Livrable 4 : Une Grille des besoins spécifiques des femmes de la région de Marrakech Safi;

Livrable 5 : Un Rapport final comprenant l'évaluation et les recommandations ,avec un résumé analytique.

Les livrables doivent être élaborés en langue française.

### **4. Profil du/de la consultant.e et qualifications requises**

Le cabinet/bureau d'études/ expert.e auto entrepreneur doit proposer un/e consultant/e ayant les qualifications suivantes :

- Un diplôme supérieur (minimum bac+5) en droit, science politiques, études de genre ou équivalent ;
- Une expérience confirmée de 7 ans minimum dans les domaines pertinents dans la réalisation d'études de terrain ;
- Une connaissance approfondie en droit de l'Homme, notamment des principes de l'égalité et la non-discrimination, le genre, le cadre normatif relatif à la protection des droits des femmes ;
- Une parfaite connaissance du référentiel national et international en droit de l'Homme ;
- Une connaissance des questions liées à la problématique des discriminations, de la migration / inégalités / diversité / vivre ensemble est un atout ;
- Très bonne capacité rédactionnelle en français et en arabe.

## **5. Dossier de l'offre**

Les experts et consultants sont invités à fournir un dossier administratif et une offre technique et financière pour soumettre leurs offres :

### **Dossier administratif :**

- CV de l'expert/consultant, précisant au moins 3 (trois) références pertinentes des prestations similaires en lien avec l'objet de cette consultation

Des pièces complémentaires peuvent être demandées lors du processus d'adjudication.

### **Offre technique :**

Elle doit comprendre les éléments suivants :

- Présentation succincte de l'expert/consultant ;
- Une note méthodologique présentant la compréhension et l'interprétation des termes de références de cette consultation et la justification des choix méthodologiques ;
- Un échéancier de réalisation détaillé reprenant en compte l'ensemble des étapes de déroulement de la consultation.

### **Offre Financière :**

Les prestataires doivent fournir une offre financière détaillée, incluant l'ensemble des frais et charges liés à la réalisation de cette consultation (honoraires, frais de déplacement, perdiems, etc.).

L'offre financière devra être indiquée en dirham marocain (MAD) en HT .

## **6. Soumission des offres**

La Proposition présentée par le prestataire sera envoyée par email à l'adresse suivante : [fldf.ajyal@gmail.com](mailto:fldf.ajyal@gmail.com) avant le 28 juillet 2023 à 23h59 en mentionnant "Soumission\_Évaluation PDR"

Ce mail contiendra les deux documents suivants :

- Le dossier administratif et l'offre technique;
- L'offre financière.

Tout dossier incomplet ou reçu postérieurement à la date fixée sera considéré comme irrecevable.

## 7. Grille d'évaluation des offres

Le comité de sélection analysera les propositions techniques et financières selon la démarche suivante :

### Phase 1 : Analyse de l'offre technique :

Les offres techniques seront examinées selon la grille ci-après :

CARACTÉRISTIQUES		Note max
		100
Rubrique	Expertise et expérience	50
1.1	Expérience et expertise du consultant/ Expert : qualifications, formations, expériences, références dans le domaine objet de la consultation  - Formation académique/continue : 15 - Expérience dans le domaine : 15	30
1.2	Expérience de travail de l'expert/Consultant avec les institutions nationales et internationales.	20
Rubrique	Démarche méthodologique	50
2.1	Respect des exigences techniques tels que stipulés dans les présents termes de références.	20

2.2	Compréhension et maîtrise du contexte, des objectifs et des enjeux de la consultation.	15
2.3	Cohérence des délais consacrés à chaque étape de déroulement de la consultation.	15

**Note importante :** Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des points totaux de la proposition technique (notée sur 100 points).

### **Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :**

À l'issue de cette phase, chaque proposition sera notée (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

**Pmin      P : Prix de l'offre**

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

**Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins-disante**

### **Phase 3 : Analyse technico financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque concurrent seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique et opérationnelle
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,70 * T + 0,30 * F$$

La consultation sera adjugée à l'offre ayant obtenu la note N la plus élevée.